



CONSEIL GÉNÉRAL
FÉCHY

RAPPORT
DE LA COMMISSION DE GESTION ET DES FINANCES
AU SUJET DU PRÉAVIS MUNICIPAL n° 9/2020 CONCERNANT LE BUDGET 2021

Au Conseil Général de Féchy,
Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

La Commission de Gestion et des Finances (COGEFIN), composée de Laurent Besso président et rapporteur, Madame Sylvie Moret et Messieurs, Alain Bettems, Raphael Mognetti, Tobias Meyer, Christian Heye, Jonathan Zosso membres ainsi que Monsieur François Mollieux suppléant s'est réunie en présentiel à la maison de Commune et par visio-conférence « Zoom » le lundi 16 novembre dernier afin d'étudier le préavis municipal n° 9/2020. Monsieur Jacques Morandi, membre suppléant était excusé.

M. Andreas Meyer, Syndic et M. Marc Morandi Municipal, étaient présents pour nous présenter ce préavis et répondre aux questions des membres de la Commission. Nous les remercions.

La Commission a pris connaissance avec intérêt du budget pour l'année 2021 et l'a analysé point par points.

L'exercice relatif à la préparation du budget 2021 était une tâche particulièrement ardue, en particulier en cette année de pandémie. Comme vous avez pu le constater à la lecture du préavis, les recettes ont été estimées avec la plus extrême prudence en tenant compte de la baisse de revenus des contribuables fezzolans, en tentant de maintenir les dépenses à un niveau raisonnable sachant que nous faisons face à de nombreuses charges fixes.

De plus comme chaque année, force est de constater que la marge de manœuvre sur les charges variables de la Commune est extrêmement réduite. En effet, environs 80 % desdites charges étant prélevées par l'Etat sous diverses formes, la péréquation, la facture sociale, la police Il est très délicat d'effectuer des projections sur ces prélèvements du fait qu'elles sont basées sur les acomptes de l'exercice en cours mais que les montant définitifs ne seront connus que lors dans deux ans car ils sont liés d'une part aux rentrées fiscales de l'année, mais aussi aux résultats des exercices précédents.

Comme le Municipal en charge des finances vous l'exposera, il n'a pas souhaité, pour ce budget, tenir compte des chiffres communiqués par l'Etat et il s'est basé sur sa connaissance de l'historique des finances de notre Commune. Cette façon de faire lui a aussi permis de tenter de mieux équilibrer son budget, si l'on peut parler d'équilibre tant la situation actuelle n'a pas laissé d'autres choix à notre Municipalité que de nous présenter un déficit d'une ampleur encore jamais constatée par les membres de la Commission.

En ce qui concerne le budget proprement dit la Commission s'est penchée plus particulièrement sur les postes suivants.

Le compte 110.3185.00 concerne des honoraires d'avocats prévisible du fait que notre Commune entend réagir avec d'autres Communes contre les ponctions au mode de calcul floues opérée régulièrement par le Canton.

Le compte 110.3659.00 concernant les dons et subsides a également été revu à la baisse. La Municipalité, s'est montrée rassurante sur le fait que les dons aux associations locales ne seraient pas impactés mais qu'il s'agit de réexaminer les contributions apportées à des association externes à la Commune.

Comme cela a été évoqué les recettes provenant des impôts ont dû être estimées en tenant compte de la précarité de la situation actuelle et une baisse de 5 % a été reportée au budget.

Heureusement que la commune peut compter sur l'arrivée de nouveaux contribuables étrangers imposé à la dépense, ce qui permet de atténuer la baisse susmentionnée.

Nous ne reviendrons pas ici sur le fonds de péréquation qui fait l'objet d'une explication complète de la municipalité.

Le compte 352.3199.00 de réserve pour étude n'a plus lieu d'être en 2021.

En ce qui concerne le Bâtiment du Rionzier, le poste de la conciergerie a été diminué du fait de son externalisation. La réintégration du poste au pay-roll communal sera réexaminée à la fin de la construction du nouveau collège.

Les amortissements et apports aux fonds de rénovation du bâtiment du Rionzier et du collège de la Praz sont ramenés pour cet exercice au minimum.

Le groupe de comptes 45, ordures ménagères et déchets, fait également l'objet de variations sensible du fait du changement de système et du renforcement de la règle du pollueur-payeur.

Le groupe de comptes 46, réseau d'égouts et dépuración est impacté par l'engagement d'un nouveau collaborateur, compte 460.3526.00 relatif au frais de fonctionnement de la STEP.

L'augmentation des frais relatif au corps de police, soit le groupe de comptes 61, est, comme chaque année, imposé à la Commune qui n'a aucune influence sur le montant prélevé.

Le poste de dépense contre l'incendie, groupe de comptes 65, subit une majoration de CHF 2.50 par habitant en 2021 et de CHF 2,00 par habitant en 2022

Il est important de relever que les montants présentés ce soir ne sont pas un simple montage financier mais ont été réfléchis et savamment calculés afin de limiter au maximum les effets négatifs de la pandémie de COVID-19 sur l'économie de notre Commune, de notre Canton et de notre Pays et des incertitudes qui pèsent encore sur nos finances.

Dès lors, la Commission de Gestion et Finances vous propose, à l'unanimité des membres présents, d'accepter le budget faisant l'objet du préavis No 9/2020 tel que présenté et ce malgré l'importance de l'excédent de charge de CHF 400'137.00

.....

Pour la Commission de Gestion et Finances,

Le Président

Les Membres

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping, slanted lines that form a stylized, abstract shape.

Pour la Commission de Gestion et Finances,

Le Président

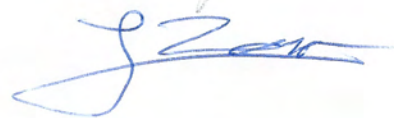
Les Membres

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized, cursive letter 'A' followed by a horizontal stroke.

Michy

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'André' followed by a flourish.A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized letter 'M'.

André

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Jean' followed by a horizontal stroke.A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized, cursive letter 'J' followed by a flourish.